

L'essentiel de Sonnay

juillet 2022



L'édito du Maire

L'été et les épisodes de canicule ont pris le relais d'un printemps électoral. Dans cette période difficile pour les plus fragiles d'entre nous, le CCAS et l'ensemble du conseil municipal restent mobilisés pour vous apporter les aides dont vous auriez besoin. Je sais que chacun d'entre vous est attentif à ses voisins et je vous en remercie.

Les travaux annoncés ont commencé et vous pouvez déjà avoir un aperçu de la piste de Pumptrack en passant devant le stade. Les travaux des terrains de foot et de basket ainsi que l'aire de « fitness » suivront à l'automne. Nous reviendrons dans le prochain Essentiel sur le projet global de l'aménagement de ce site.

Au centre du village, la société R2MS agrandit ses locaux ; le permis de construire d'un cabinet de kinésithérapeute a été accepté, vous pourrez ainsi bénéficier de cette offre de soins au dernier trimestre 2023. La réalisation d'une maison de santé devrait suivre avec la signature d'un compromis pour l'achat de la parcelle contiguë.

Régulièrement nous faisons le point sur l'avancement de l'aménagement du « tènement Giraud », nous sommes heureux de pouvoir vous dire que l'appel à projet a été publié le lundi 4 juillet, il se déroulera en deux phases, le choix du lauréat retenu à l'issue interviendra au plus tard à la fin du premier semestre. Dans le même temps une Déclaration d'Utilité Publique est ouverte, vous trouverez ci-après les informations complémentaires.

A l'école, une excellente nouvelle avec l'ouverture d'une 5ème classe grâce à la mobilisation de tous. Certains d'entre vous ont pu aussi constater la construction d'un bâtiment à l'école : nous avons dû procéder au remplacement de la chaudière à la fin de l'année scolaire. Le choix s'est porté sur une énergie « granulés bois » plus économique et moins polluante. Les travaux d'un montant de moins de 100 000€ sont subventionnés à hauteur de 60% dans le cadre du plan école du département de l'Isère. Je vous invite à nous questionner si vous souhaitez une information complémentaire sur ces projets ou d'autres sujets qui vous tiennent à cœur.

Je vous souhaite un bel été, et des vacances bien méritées pour vous tous.

Claude Lhermet



Le chantier du pump track au stade

Urbanisme : Quoi de neuf ?

La commune travaille sur 2 dossiers différents concernant la zone Giraud, en concertation avec EPORA (Établissement public foncier d'État de la région Auvergne-Rhône-Alpes) qui nous aide également pour la rédaction des dossiers, pour les négociations et les choix. Le rôle d'Epورا est de faciliter l'achat de friches industrielles par les communes, de les dépolluer, puis de faciliter leur insertion en zone d'habitation.

Dossier 1 : Un appel à projet afin de confier l'urbanisation de la première partie de cette zone à un aménageur, selon l'échéancier suivant :

Publication de l'appel à projets le 04/07/2022.

Une visite de site sera organisée par l'EPORA (exclusivement réservée aux candidats)

Réception des dossiers de candidature au plus tard le 6 septembre 2022 à 11h30.

Sélection de quatre groupements maximum admis à participer au deuxième tour.

2^{ème} tour : La date de remise des offres sera précisée à l'issue du premier tour. Elle se fera début 2023.

S'il y a lieu, temps de discussion et de négociation.

Choix et notification du projet lauréat.

Ces échéances sont susceptibles d'évoluer.

L'objectif est de signer un compromis avec le lauréat courant 2023 et de signer l'acte de vente avant la fin de 2023 ou à la conclusion des travaux de dépollution.

Pour mieux situer ce projet : la zone concernée est celle qui est coloriée en vert foncé et encadrée d'un trait rouge dans le plan ci-dessous



Cadre bleu : zone réservée pour un structure d'accueil pour seniors

Urbanisme : Quoi de neuf ? (suite)

Dossier 2 : Une opération de DUP (Déclaration d'Utilité Publique) qui concerne la zone colorée en vert clair et encadrée de pointillés orange.

Cette partie de la friche appartient actuellement aux héritiers de l'entreprise Giraud. La procédure de DUP a pour objectif de permettre son acquisition pour la suite de l'aménagement du centre village. Au nord-est du terrain se situe la « maison carrée » (ancien siège de l'entreprise de transport), un élément patrimonial de la commune à réhabiliter, réaménager, sans projet précis pour l'instant, et ce dans la mesure où son état le permettrait.

Le texte qui accompagne la consultation publique est consultable en Mairie et sur le site Sonnay.fr (cliquer en page d'accueil sur le pavé « affichage officiel ») ; la consultation va durer du 13 juillet au 10 août ; un cahier est à disposition en Mairie pour les remarques et observations de la population. Une réunion publique est proposée **le vendredi 22 juillet à 18h** en salle des Sorbières, réunion qui fera l'objet d'un compte rendu à joindre au cahier. Le dossier partira ensuite en Préfecture ; si le Préfet de l'Isère juge recevable le dossier d'utilité publique, il sera transmis ensuite au juge d'expropriation.

A noter que la commune de Sonnay a réservé un espace dans la partie déjà acquise par Epora pour une petite structure de colocation pour personnes âgées en perte d'autonomie. Ce projet a été présenté lors de la réunion publique du 17 juin 2022 et n'est pas encore finalisé avec l'organisme Ages & Vie avec lequel nous n'avons pas d'engagement officiel. Ce projet concernerait 2 maisons qui pourraient chacune accueillir 8 personnes avec du personnel en continu.

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement ?

Vous souhaitez obtenir des informations et des conseils sur votre projet ? Des permanences gratuites d'architecte sont proposées pour les particuliers qui désirent construire ou aménager leur habitation afin de mieux adapter la construction à son terrain, d'optimiser son insertion sur le site, sa qualité architecturale...

Les prochaines permanences de Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement auront lieu, sur rendez-vous uniquement, soit au siège de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône à Saint Maurice-l'Exil (rue du 19 mars 1962), soit au pôle de proximité à Beaurepaire (28 rue Français) :

- vendredi 22 et 29 juillet
- vendredi 26 août
- vendredi 9 et 23 septembre
- vendredi 7 et 21 octobre
- vendredi 4 et 18 novembre
- vendredi 2 et 16 décembre

Pour prendre rendez-vous : 04 74 29 31 10

***Un projet de rénovation énergétique ?
Profitez du service info énergie EBER !***



« Entre Bièvre et Rhône » et l'AGEDEN proposent un nouveau service d'information énergie pour les habitants qui souhaitent rénover leur logement.

Ce dispositif permet aux particuliers de bénéficier de conseils techniques indépendants et gratuits pour les accompagner dans le choix et la mise en œuvre de leurs travaux de rénovation énergétique dans leur logement. Cette action va permettre de développer l'efficacité énergétique : l'utilisation du chauffage, notamment au fioul et au bois, est une source importante d'émissions de CO₂. En isolant mieux nos logements, nous chauffons moins et nous produisons moins de gaz à effet de serre.

En complément de ces conseils pour les particuliers, EBER propose en partenariat avec l'AGEDEN des événements thématiques en lien avec la rénovation énergétique. Deux fois par an, une animation thermographique sera organisée sur inscription. Les habitants pourront découvrir les bases de l'utilisation d'une caméra spéciale qui leur permettra de déceler les fuites de chaleur de leur logement. Ces équipements seront prêtés aux particuliers volontaires sur inscription.

EBER agit également à son niveau et travaille à la rénovation énergétique du patrimoine bâti intercommunal. La consommation énergétique de plus de 50 bâtiments dont EBER est propriétaire est passée au crible. EBER commencera par mener des travaux dans les équipements les plus énergivores. Ce chantier s'étalera sur plusieurs années. En parallèle, des actions sont en cours de réflexion à destination des professionnels du territoire afin d'accompagner les entreprises qui ont pour projet de changer leur flotte automobile au profit de véhicules qui fonctionnent à l'énergie décarbonée, en lien avec l'implantation prochaine de la station multi-énergies.

Si vous êtes un particulier, pour bénéficier du service info énergie EBER :

- 1/ Appelez le **04 76 14 00 10** pour exposer votre projet
- 2/ Recevez des conseils de premier niveau pour avancer sur votre projet
- 3/ Convenez d'un rendez-vous avec le technicien pour examiner les plans et devis relatifs au projet
- 4/ Recevez des conseils techniques et une assistance afin de prétendre à des aides financières

Permanences gratuites sur rendez-vous : Elles sont organisées 2 jeudis après-midi par mois, à Beaurepaire et à Saint-Maurice-l'Exil

Si vous êtes un professionnel :

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre local professionnel (isolation, renouvellement de votre vitrine, etc) ? Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement gratuit, de conseils, d'aides dans vos recherches et demandes de financements... Conseil téléphonique au 04 38 38 19 31 les lundis et mardi de 13h30 à 17h30
Permanences sur rendez-vous les : jeudi 20 octobre au pôle de proximité EBER à Beaurepaire - jeudi 8 décembre 2022 à la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône à Saint-Maurice-l'Exil.

Vie de la commune

La rémunération des élus, réponse aux questions que peuvent se poser les habitants.

Le conseil municipal est composé de 15 élus : le maire, 4 adjoints et 10 conseillers municipaux.

Les conseillers municipaux sont bénévoles. Pour le maire et les adjoints, nous avons fait le choix, depuis le début de notre mandat en 2014, de réduire nos indemnités de façon conséquente. L'économie réalisée est de 27 180€, soit 32% du plafond légal, ou encore 2,38% points de taux de fiscalité en 2022. Le tableau ci-dessous compare les indemnités légales maximum et la situation de vos élus.

Charge annuelle des indemnités des élus (budget de fonctionnement)						
	Indemnité légale liée au nombre d'habitants			élus de Sonnay		
	Indemnités brutes	Charges patronales	Total	Indemnités brutes perçues	Charges patronales	Total
Maire	24 083	7 996	32 079	15 052	632	15 684
4 Adjoints	39 965		39 965	28 004	1 176	29 180
Total	64 048	7 996	72 044	43 056	1 808	44 864

A Sonnay, le maire reçoit donc une indemnité mensuelle nette de charges salariales de 1 085 € .
Le montant de celle des adjoints s'élève à 504 € chacun.

La classe de mer des élèves de CE, CM1 et CM2 a pu avoir lieu cette année ; les parents d'élèves, le Sou des écoles, la mairie et tous les accompagnateurs en sont chaleureusement remerciés.

Au menu, pêche à pied, land art, visite du Grau d'Agde, mini croisière sur le canal du Midi, voile pour les CM, balade en bateau sur l'étang de Thau, visite des élevages d'huitres, etc.

Une belle ambiance et de beaux souvenirs !



J'  mon marché

Il n'y aura pas de marché en août.

Nous reprendrons les marchés des 1ers vendredis du mois les 2 septembre et 7 octobre. Le marché du 2 septembre sera ouvert à toutes les associations qui le désirent, pour présenter leurs activités, distribuer des informations, informer des horaires ! **Venez nombreux pour aider les artisans, producteurs et créateurs locaux !**

Qualité de l'eau

L'Agence Régionale de Santé effectue des analyses régulières de l'eau de consommation qui provient de 2 captages dans la nappe phréatique (Mourellet haut et bas) à Moissieu sur Dolon. C'est une « eau de bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés », de dureté moyenne, sans aucune bactérie ni arsenic, avec un taux de nitrate très faible. On relève cependant de faibles traces de pesticides.

Vie de la commune



« Au Fil de Lambre », dans le cadre de la commission « Bien vieillir », a recensé et comparé les offres de livraison de repas à domicile. Pour en savoir plus, contacter le centre social.

Les jeunes du Taf's (Travail Au Fil des Saisons) ont assuré pour la communauté de communes le changement d'étiquettes des consignes de tri sur les poubelles ; le changement du tri ne sera effectif qu'en octobre mais grâce au sérieux de leur travail, tout est prêt. N'hésitez pas à vous adresser au centre social pour en savoir plus sur ce que la structure Tafs peut faire pour vous !

Médiathèque Sonnay

La médiathèque de Sonnay est ouverte pendant toutes les grandes vacances, le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

Les navettes de réservations sont assurées pendant juillet et août sans interruption. Au menu des vacances lectures et films

Pour les enfants, livres pour les bébés, nombreux premiers romans drôles et faciles pour les enfants qui sortent du CP ou du CE1, et c'est un point fort, beaucoup de bonnes BD.

Pour les adultes, des BD de qualité, des romans récents dont des romans détente (ou « feel good ») qui permettent de passer un bon moment en oubliant ses soucis... enfin une belle sélection de livres pour vous permettre de garder un jardin en état malgré le changement climatique : jardin sec, plantes méditerranéennes qui nécessitent peu d'arrosage, adaptation du verger à la chaleur, gestion de l'eau, réalisation de jardins ombragés...

Ceux qui le désirent, peuvent participer aux prix Gouttes de sang d'encre (polars) et Bulles de sang d'encre (BD) : 5 ouvrages à lire, un seul à élire !



Pour
Mathéo

L'association "C l'histoire 2" a remis un chèque à l'association « l'envie de grandir » afin d'aider Mathéo à suivre des soins qui lui permettent de beaucoup progresser, dans un centre spécialisé de rééducation en Espagne. Cet argent a été récolté au cours de la course « Lyon - St Etienne » par Carl Medjani, jeune retraité footballeur.

SONNAY (38)

Dimanche 25 septembre 2022

EXPOSANTS SALLE DES FÊTES
ET PARKING ECOLE

BROCANTE

VIDE GRENIER

Organisée par le Sou des écoles de
Sonnay (anciennement par le club photo)
INSTALLATION à 6H

Emplacements :

2^e le mètre en extérieur



5€ la table en intérieur et sur réservation
par mail à soudesonnay@yahoo.fr
ou par tel 06.82.54.97.87

VISITEURS : ENTREE GRATUITE

A partir de 7h

BUVETTE ET SNACK SUR PLACE